

Comité de liaison Northvolt

Durant le dernier mois, nous sommes heureux d'avoir augmenté notre présence au sein de la communauté, notamment avec l'arrivée d'un nouveau gestionnaire responsable des relations avec le milieu.

Durant cette période, nous avons également eu plus de 135 échanges personnalisés avec des citoyen.es, tenu plus de 15 rencontres avec des groupes et associations et nous sommes à identifier et préparer l'ouverture d'un bureau de liaison situé à proximité de notre site.

Les membres se réunissent pour sélectionner les citoyens

De plus, cette semaine, nous avons tenu une première rencontre de notre comité de liaison. Celle-ci visait principalement la sélection des six citoyen.nes qui y siégeront afin de représenter les communautés d'accueil de McMasterville, Saint-Basile-le-Grand et la MRC de la Vallée-du-Richelieu. Composé d'une vingtaine de membres, ce comité permettra de mettre la communauté au cœur du projet et d'assurer le suivi des activités de construction et d'opération de Northvolt Six.

En plus des six citoyen.nes qui s'y joindront, voici les membres du comité :

- Maire de McMasterville
- Directeur-général de McMasterville
- Maire de Saint-Basile-le-Grand
- Directeur-trésorier du Service des finances de Saint-Basile-le-Grand
- Préfète de la MRC de La Vallée-du-Richelieu
- Directrice-générale et greffière-trésorière la MRC de La Vallée-du-Richelieu
- Président, COVABAR
- Directrice générale, CRE Montérégie
- Représentante de Mères aux front, Rive-Sud
- Représentante du Comité action citoyenne: Projet Northvolt
- Directeur-général de la chambre de commerce Mont Saint-Bruno

- PDG, chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu
- Gestionnaire environnement, Northvolt
- Gestionnaire, relations avec les communautés, Northvolt

L'animation est confiée à une modératrice indépendante, Sonia Dumont qui possède plus d'une trentaine d'années d'expérience en la matière, au Québec comme à l'international.

Mandat du comité

Les trois objectifs principaux du comité de liaison sont :

- Permettre un lieu d'échange et de dialogue;
- Transmettre des informations pertinentes à la population, de manière cohérente et responsable;
- Identifier les opportunités d'amélioration à considérer dans l'implantation du projet et faire les ajustements si nécessaires.

Fonctionnement du comité

De plus, le comité se dote de règles qui guideront son fonctionnement inspiré des bonnes pratiques de l'industrie et des recommandations du gouvernement du Québec :

1. L'animation du comité est confiée à une modératrice externe et neutre.
2. Les membres se réunissent à quelques reprises durant l'année. Une convocation est envoyée deux semaines à l'avance, par courriel. Un ordre du jour et les documents nécessaires à la discussion sont remis une semaine à l'avance, également par courriel.
3. Au besoin, le comité peut être appelé à se réunir pour discuter d'enjeux ponctuels, entre les réunions normalement prévues.
4. Puisqu'il s'agit d'un comité participatif, un quorum n'est pas exigé. Northvolt s'assure toutefois d'avoir une participation suffisante des membres du comité.

5. Après chaque rencontre, un document synthèse est rédigé et envoyé aux membres pour commentaires et bonification. Celui-ci sera rendu public.

Afin de permettre aux membres d'obtenir un maximum d'information dans une optique d'échanges respectueux et ouverts qui permettront d'optimiser le développement du projet, les membres du comité ont été invités à signer une clause de confidentialité.

***Notes supplémentaires et commentaires
de Sylvain Lapointe, dir-général du COVABAR.***

Le secrétariat et le financement nécessaire au fonctionnement et à la logistique du comité était assumé par l'entreprise.

L'entente de confidentialité avait fait sursauté quelques participants, mais elle était principalement justifiée par la nécessité de protéger des stratégies industrielles. Ce à quoi avait acquiescé l'ensemble des membres.

Les décisions qui étaient des recommandations à l'entreprise étaient prises par consensus.

Cette formule s'annonçait intéressante et l'entreprise investissait les efforts pour que le comité fonctionne. Malheureusement, on connaît la suite de Northvolt.



Sylvain Lapointe
Directeur général du COVABAR